



LE MONTET

Actualités

Lettre d'Informations Municipales

Juillet 2008

Editorial par Jean-Pierre Jeudy, Maire

Suite aux élections du 9 mars 2008, j'ai été élu Maire le 15 mars 2008. J'ai accepté cette tâche après beaucoup d'hésitations selon 4 critères :

- * le premier est la confiance et l'amitié des trois premiers adjoints avec qui je collabore depuis deux mandats.
- * le deuxième dépend du premier, à savoir la qualité des anciens et nouveaux conseillers avec lesquels nous allons partager le travail.
- * le troisième est la compétence et le dévouement du secrétariat et du personnel municipal sur lesquels nous pouvons nous appuyer.
- * enfin, le résultat des derniers scrutins me prouve que les Montétoises et les Montétois me font confiance.

Je succède à Pierre Luet à qui je rends hommage pour le travail accompli. Je ne suis pas certain de pouvoir faire autant que lui mais je m'attacherai à suivre la voie qu'il a tracée.

Pour la première année, nous ne connaissons pas de bouleversement. Le budget a été voté à la fin du précédent mandat et compte-tenu des engagements antérieurs, la marge de manœuvre est étroite. Cependant, dès 2009, un programme ambitieux d'investissements sera un challenge à relever. D'ici cette date, il nous faut déplorer une situation économique difficile. Le Montet n'échappe pas à la règle. Le nombre croissant de maisons à vendre prouve qu'il est difficile de retenir les jeunes. Pourtant des efforts importants ont été fait : assainissement, création d'un restaurant, maintien des commerces nombreux et variés. Pour évoluer, il nous faudra multiplier nos efforts pour rendre la commune encore plus attrayante. C'est mon but et celui du conseil municipal. Beaucoup de travail nous attend !

Le Conseil Municipal



De gauche à droite :

Debout (arrière plan) :

Mme Marcelle TOURET, retraitée fonction publique, 65 ans
M. Jacky LABBE, chauffeur retraité, 58 ans
M. Francis DETOURBET, artisan boucher, 43 ans
Melle Sylvie DUBOIS, auxiliaire de vie sociale et vendeuse, 35 ans
Mme Laetitia LAMARTINE, secrétaire qualité, 32 ans
Mme Isabelle SOURIOUX, aide-soignante, 36 ans
Mme Fabienne VEDRINE, commerçante, 35 ans
Mme Yvette MERITET, employée commerciale, 48 ans
M. Bernard LEMMET, commerçant, 56 ans

Assis (premier plan) :

M. Jean-François AUGENDRE, plâtrier peintre, 43 ans
M. Alain PERRIER (1er adjoint), employé de banque, 55 ans
Mme Sylvette DESNAUDS (3ème adjoint), commerçante, 47 ans
M. Jean-Pierre JEUDY (Maire), commerçant, 57 ans
M. Claude BARRET (2ème adjoint), artisan, 52 ans
Melle Viviane GRANSEIGNE (4ème adjoint), infirmière, 47 ans

En page suivante, vous trouverez le détail des missions de chacun.

Syndicats Intercommunaux et Conseils d'Administration

Dénomination	Membres titulaires	Membres suppléants
SIVOM eau et assainissement	Alain Perrier et Marcelle Tourret	Jacky Labbe et Francis Detourbet
S.I.E.G.A. Syndicat Intercommunal d'élect. et Gaz	Jean-Pierre Jeudy	Claude Barret
Conseil d'administration du Collège Charlotte Delbo	Sylvette Desnauds et Francis Detourbet	Fabienne Vedrine et Isabelle Sourieux
Communauté de communes Bocage Sud	Jean-Pierre Jeudy et Sylvette Desnauds (S. Desnauds est vice-présidente)	Claude Barret et Alain Perrier
Syndicat Intercommunal du camping Le Montet/Tronget	Jean-François Augendre, Marcelle Tourret et Sylvie Dubois (J.F. Augendre est vice-président)	
S.I.D.C.F.A.R. Fusées paragrêles	Claude Barret et Bernard Lemmet (C. Barret est président)	
S.R.P.I./D.M.R. Syndicat Regroupement Pédagogique Deux-Chaises/Le Montet/Rocles	Sylvette Desnauds et Laetitia Lamartine (S. Desnauds est présidente)	Fabienne Vedrine et Alain Perrier
S.I.V.U. Caserne pompiers	Alain Perrier et Sylvie Dubois (Alain Perrier est Président)	
Conseil d'Administration de la Maison de Retraite	Jean-Pierre Jeudy, Alain Perrier et Viviane Granseigne (J.P. Jeudy est Président)	
A.D.E.M.	Alain Perrier	Sylvie Dubois
Correspondant défense	Bernard Lemmet	
Mission Locale	Jean-Pierre Jeudy	
Comité National d'Action Sociale	Marcelle Tourret	
Commission d'appel d'offres	Jean-Pierre Jeudy, Alain Perrier, Marcelle Tourret et Viviane Granseigne	Jacky Labbe, Isabelle Sourieux et Yvette Meritet

Centre Communal d'Action Sociale C.C.A.S.

En plus du Maire qui en est le Président, le C.C.A.S. est composé de 7 membres du conseil municipal et 7 membres extérieurs qui sont nommés par le Maire selon des critères définis par le code général des collectivités territoriales et le code de l'action sociale et des familles.

Les membres du C.C.A.S.

Conseil Municipal

Sylvette DESNAUDS
Viviane GRANSEIGNE
Marcelle TOURET
Yvette MERITET
Sylvie DUBOIS
Isabelle SOURIOUX
Alain PERRIER

Extérieurs

Paule ROCHELET
Georgette GUILLOT
Aline LAMARQUE
Georges MAITRE
Simone LARVARON
Yolande OLIVIER
Guy ROBIN

Commissions municipales

Commissions	Président	Président suppléant	Membres de la commission
Finances	A. Perrier	C. Barret	V. Granseigne, S. Desnauds, F. Detourbet, M. Tourret, Y. Meritet, L. Lamartine
Bâtiments communaux Voirie-Assainissement Cimetière Sécurité	C. Barret	J.F. Augendre	J. Labbe, S. Desnauds, B. Lemmet, Y. Meritet, I. Sourieux, A. Perrier, F. Detourbet
Bulletin municipal Communication	A. Perrier	C. Barret	Tous les membres du conseil municipal
Fleurissement Protocole	V. Granseigne	J. Labbe	S. Dubois, M. Tourret, Y. Meritet, I. Sourieux, F. Vedrine, Hors conseil : Yolande Olivier
Loisirs : sport, cyclo	F. Detourbet	J.F. Augendre	A. Perrier, C. Barret, S. Dubois
Loisirs : pêche	C. Barret	A. Perrier	J.F. Augendre, J. Labbe, B. Lemmet
Loisirs : bibliothèque	M. Tourret	I. Sourieux	Hors conseil : Y. Olivier, G. Bridot, P. Fournier et J. Simonin
Loisirs : vie culturelle, festival de Gannat	S. Desnauds	C. Barret	Perrier, Granseigne, Meritet, Vedrine Hors Conseil : Dominique RUSSO
Affaires scolaires Cantine	S. Desnauds	L. Lamartine	Y. Meritet, I. Sourieux, L. Lamartine
Relations avec les associations	J.F. Augendre	F. Detourbet	Y. Meritet, I. Sourieux, L. Lamartine

Des nouvelles de l'école et du centre de loisirs

Une petite manifestation de sympathie nous a tous réunis : élus, enseignants, personnel communal et personnel du RPI, parents d'élèves, représentant DDEN, le jeudi 3 juillet à la mairie du Montet pour saluer le départ de Madame Nadège Papon, professeur des écoles au Montet et de Mademoiselle Viviane Pontet, Directrice du centre de loisirs.

Madame Papon a passé trois années parmi nous et part à Cognat Lyonne pour se rapprocher de son domicile. Merci à elle et bonne continuité dans sa carrière. Elle sera remplacée par Madame Beylot qui nous vient de Cressanges et qui est l'épouse de Monsieur Beylot, Directeur d'école au Montet. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

A la rentrée de septembre, quelques petites modifications dans le rythme scolaire, notamment la mise en place de la semaine de 4 jours, soit 24 heures pour les enfants et 27 heures pour les enseignants suite à la nouvelle réforme gouvernementale. Tout est déjà organisé pour que tout cela se passe bien.

Viviane Pontet nous quitte donc pour des raisons de convenances personnelles ; elle a obtenu une mutation à Trainou, petit village du Loiret. Merci à elle pour ses 12 années passées d'abord au sein de la commune puis ensuite au sein du syndicat du RPI, pour son dévouement et sa disponibilité auprès des enfants. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle carrière et bien sûr, qu'elle n'oublie pas de venir nous dire un petit bonjour lors de ces visites au Montet, car, « c'est une enfant du pays ».

Bien entendu, le centre de loisirs continue à fonctionner sous la responsabilité de Christelle Auclair et Laurette Meunier, tout au long du mois de juillet pour plein d'activités qui vous attendent les enfants.

Pour la rentrée, l'accueil périscolaire (garderie) et le centre de loisirs fonctionnera comme avant, aux mêmes horaires. Merci à tous et bonnes vacances !

Sylvette Desnauds.

ETANG DU HAZARD

Nul n'est sans ignorer que nous possédons un étang situé sur la commune de TRONGET. Cela est dû à un don datant de début 1900, afin que les femmes du MONTET puissent laver leur linge. Heureusement l'évolution a fait changer la vocation de cet étang.

Depuis de très nombreuses années, les pêcheurs ont apprécié cet endroit, mais l'arrivée des grands plans d'eau dans d'autres communes a ralenti la fréquentation ; ce qui se conçoit : grand espace aménagement. Mais à écouter les passionnés de la pêche, notre « trou d'eau » particulièrement bien achalandé en friture, tanches et carpes, donne la garantie d'un beau panier.

Les cartes de pêche sont en vente au LOTO JOURNAUX LEMMET et à la quincaillerie LEMEUX.

Malheureusement, l'ouverture du lundi de Pâques de cette saison n'était pas encourageante vu le temps exécrable.

Egalement, un règlement est affiché sur place et il serait bien, pour certains indisciplinés, de respecter les règles, notamment en matière de prises, car nous envisageons de supprimer tout simplement les lâchés de truites.

Claude BARRET



CAMPING INTERCOMMUNAL TRONGET-LE MONTET

Le 16 avril à la salle annexe de la mairie de Tronget, les délégués des deux communes se sont réunis pour élire le Président et le Vice Président. Christian BOUCHUT de Tronget est élu Président, Jean François AUGENDRE du Montet est élu Vice Président et Marcelle TOURRET du Montet est élu Secrétaire.

L'ouverture du camping était proche (le 15 mai), il a été décidé la remise en état des installations pour les employés communaux et des travaux de peinture sont envisagés à l'autonome, après la fermeture.

Madame Duriot de Tronget, recrutée précédemment, continuera à encaisser les redevances et entretenir les sanitaires. Les employés des deux-communes s'organisent entre eux pour la tonte de la pelouse et la taille des arbustes.

Marcelle TOURRET

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DEFENSE CONTRE LES FLEAUX ATMOSPHERIQUES DE LA REGION DU MONTET (S.I.D.C.F.A.R.)

Le 7 juillet 1963, un orage de grêle dévaste LE MONTET: toitures, vitrines, plus d'un mètre de grêle dans les rues, des morceaux de glace de près d'un kilo. C'était un dimanche, heureusement pas de victime, mais la désolation. Les Montétois resteront marqués à jamais.

Il existait déjà à cette époque un moyen de protection sous forme de fusées paragrêles, expérimenté par les établissements DELBARD à MALICORNE.

Le syndicat a d'abord été créé en association Loi 1901, en juin 1965 puis a été transformé en Syndicat Intercommunal le 6 août 1986, présidé par Paul REGERAT, repris ensuite par Michel BOUGAIN jusqu'au 14 avril 2008, date à laquelle je lui succède.

Mes prédécesseurs ont été très assidus à leur tâche et on su faire adhérer de nombreuses communes au fil des années. Au nom du Syndicat, je les remercie très sincèrement.

Les techniques ont beaucoup évoluées, passant de la mise à feu par mèche, au système électrique, ainsi que les fusées. Une nouvelle génération de fusées va voir le jour en 2010.

Notre syndicat regroupe 22 communes, étendues de MONTMARAULT à BESSON. Chaque commune comporte deux délégués au sein du Conseil Municipal, qui répartit elle-même les postes de tir aux différents points stratégiques de leur village, ce qui représente actuellement plus d'une centaine de tireurs. Chaque commune dispose d'un quota de fusées au prorata de sa superficie. Chaque poste dispose d'un document avec tous les numéros des tireurs inscrits, afin de se réapprovisionner en fusées au plus vite, dans le cas où ils seraient démunis.

Le coût s'élève à 0,65 € par habitant pour les communes adhérentes, une fusée coûte environ 132 €.

Bien entendu, le plus difficile est de juger l'instant opportun pour le tir sous l'orage.

Il faut remercier tous ces volontaires, désignés par leur municipalité, qui oeuvrent pour la protection contre les fléaux atmosphériques.

Claude BARRET

SIVOM EAU ASSAINISSEMENT

Le 18 avril à 14 h dans les locaux du syndicat Rive Gauche d'Allier à Souvigny, s'est tenue la 1ère réunion des 52 délégués des 26 communes faisant partie du SIVOM.

Trente des 52 délégués sont nouveaux. Christian SOTEAU a été réélu Président, Yves SIMON est 1er Vice Président et Alain DETERNES 2ème Vice Président.

Une visite des installations du SIVOM est prévue pour les délégués.

La commune du Montet conserve la surveillance et l'entretien de son réseau d'assainissement ainsi que la station d'épuration. Ce travail est assuré par les employés communaux. Je siégerai au bureau en charge de l'assainissement non collectif.

Marcelle TOURRET

AGENDA



17 juillet : Spectacle de Folklorique d'un groupe de MACEDOINE.

2 août: Concours de pétanque des AFN.

9 et 10 août: Exposition annuelle des travaux du club Soleil d'Automne.

20 et 21 septembre: Fête patronale: Exposition d'arts, Brocante.

22 novembre: Concours de belote, organisé par le club Soleil d'Automne.

PERMANENCES

Assistante Sociale : Chaque mardi, de 9h 30 à 11h 30.

Sécurité Sociale : Sur rendez-vous, au 04 70 48 37 61.

Pact Arim : 2e et 4e mardi de chaque mois, de 10 h à 12 h (dans les locaux de la Communauté de Communes).

Mission Locale : Tous les jeudis de 9h15 à 12h (dans les locaux de la Communauté de Communes).

Député : Une fois par mois à la Mairie (en général dernier vendredi, le matin). La permanence parlementaire de Jean MALLOT se situe 60 rue Victor Hugo, à St Pourçain sur Sioule
Téléphone: **04.70.45.44.68.**

Madame Lacarin, Conseillère

Générale : Permanences dans les communes du canton, suivant planning, affiché en mairie.

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Du mardi au vendredi,
de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à
17 h.

Samedi, de 8h 30 à 12 h.

DÉCHETTERIE

Mardi, mercredi et samedi de 8 h à 12 h
Jeudi et vendredi de 14 h à 18 h

Collecte des objets encombrants :

Jeudi 28 août 2008

S'inscrire en Mairie jusqu'au 23 août.

La Fête des voisins 2008 a eu lieu partout en Europe. Cette initiative se prolongera toute l'année avec « Voisins solidaires »



Et pourquoi pas au Montet !!!

Mode d'emploi :

L'organisation est ultra-légère et simple. Aucune compétence n'est requise, il suffit d'une pincée de générosité et d'un soupçon d'enthousiasme.

1- Repérer un lieu convivial : une cour, un jardin, un hall d'immeuble... En un mot, un lieu facile d'accès et idéal pour se regrouper .

2- Communiquez ! Pour avertir vos voisins, c'est très simple, il suffit de vous procurer l'affiche et les invitations : à la MAIRIE ou en les téléchargeant sur le site : www.immeublesenfete.com.

3 - Placez une affiche dans votre rue ou votre quartier, puis pensez à glisser les invitations dans les boîtes aux lettres et sous les paillasons de vos voisins.

4- Sensibilisez et regroupez ainsi vos amis, vos voisins ... pour n'oublier personne.

Chaque année depuis sa création en 2000, la Fête des voisins suscite un élan national et européen grandissant (22 pays partenaires, 5 millions de participants en France). L'événement est devenu un phénomène de société déclencheur de milliers de situations d'entraides spontanées.

Aujourd'hui, face à la progression du repli sur soi et de l'indifférence, les participants de la Fête des Voisins veulent aller ensemble plus loin toute l'année en développant les solidarités de voisinage.

Le programme « Voisins Solidaires » : en collaboration avec les mairies, les associations... vise à multiplier les occasions de petits services ou d'entraides entre voisins en privilégiant la relation gratuite.

Qui donc mieux qu'un voisin est le mieux placé pour identifier un autre voisin ayant besoin d'aide ?

Le fondateur de la Fête des voisins va lancer une campagne nationale afin de proposer aux habitants intéressés par cette démarche de s'y inscrire.

Un programme d'animation sera proposé aux inscrits tout au long de l'année.

Laetitia LAMARTINE

S'inscrire : www.voisinssolidaire.fr

Contact : VOISINS SOLIDAIRES

26, rue Saussier Leroy
75017 PARIS

Tél : 01.42.12.72.72

Fax : 01.42.12.00.66

contact@voisinssolidaires.fr



BATIMENTS COMMUNAUX - VOIRIE - ASSAINISSEMENT - CIMETIERE - SECURITE - URBANISME

Les grands travaux engagés, notamment depuis les deux mandats précédents ont particulièrement alourdi les finances de notre petite commune (mais il fallait le faire), en particulier l'assainissement du bourg, l'enfouissement des réseaux électriques, de l'eau, du gaz, la réalisation des parkings, des trottoirs, du parvis de l'église, de la place de la mairie, ainsi que l'entretien de notre patrimoine immobilier qui est très important, la création d'un lotissement, avec son assainissement, sa voirie, également la création d'une seconde station de relevage (rue du Faubourg Saint - Pourçain).

C'est pourquoi, nous avons décidé à l'unanimité, par le vote budget avant les élections municipales de mars dernier, de prendre une année de réserve sans engager de projets importants.

Cependant, il nous reste à terminer l'aménagement des Pierres Boudillons, le parking, la voirie, le chemin piétonnier, l'aménagement d'espaces verts et nous avons également inscrit une ligne assez importante en dépenses de fonctionnement, afin d'effectuer des travaux indispensables à la sécurité des biens et des personnes notamment à l'école.

Nous avons également acheté un terrain susceptible, dans un avenir peut-être proche, de prévoir un nouveau cimetière, car il ne reste qu'une trentaine de place à la vente.

Nous allons également monter un dossier afin d'obtenir des aides pour séparer le logement des bureaux à la poste. Le bail de 9 ans arrive à échéance au 1er septembre 2008 et la direction a émis le souhait de ne plus renouveler le loyer, puisqu'il n'ont plus besoin du logement de fonction.

Il nous faut également étudier de très près le remplacement de certains éléments de la station d'épuration et de relevage rue de la Meurise, car le matériel arrive installé à l'origine (début des années 80), est en fin de vie, ce qui n'est pas sans conséquence budgétaire.

Notre souci est donc de bien gérer les finances de la commune, tout en réalisant au mieux des travaux d'économie d'énergie, de respecter l'environnement et de créer un confort, une image à la vue de nos concitoyens, pour leur bien être et leur fierté d'être Montétois.

Bien entendu, nous avons des projets pour l'avenir. Il est possible que certains d'entre eux soient entérinés par l'évolution des décisions de la Communauté de Communes.

Dans un avenir proche, il faut nous positionner sur un document d'une très grande richesse, qui a été confectionné avec les élus de notre commune. Un organisme représentant différents partenaires tels que le Conseil Général et autres, sous la direction d'un architecte. Ces documents se décomposent en trois parties:

- Document N°1: BESOINS
- Document N°2: PROJET
- Document N°3: CHIFFRAGE

L'ensemble de ces propositions est évalué pour notre commune à 1 750 000 €. **Ce qui, bien entendu, est irréalisable**, d'autant plus que cette opération est planifiée sur cinq ans seulement. Pendant ces 5 ans, il est possible de bénéficier de subventions qui peuvent atteindre 50% à 65% du montant des travaux.

..../...

Ces différents programmes sont décomposés en une quinzaine de tranches, qui peuvent elles - mêmes être réparties en 1/2 tranche.

Par exemple, notre conseil municipal est très favorable à choisir des opérations, à savoir : aménagement de la rue du Four et de la rue de la Poste, entrée du Montet côté Saint - Pourçain, parking de l'ancienne maison Givaudan, et à plus longue échéance, liaison piétonnière et piste cyclable entre LE MONTET et TRONGET.

Tout est ouvert, mais nous devons nous déterminer cette année afin de retenir des choix et monter les dossiers ; ce qui peut être assez long.

Nous reparlerons de l'évolution de ces dossiers à chaque bulletin semestriel.

Claude BARRET

Réouverture du Garage

Nous tenons à souhaiter la bienvenue à M. Taschet Serge qui vient de s'installer à LE MONTET, ouvrant son garage 19, route nationale.

Il arrive tout droit de Saint Georges de Mons (Puy de Dôme) ou il exerçait déjà en tant que garagiste depuis sept ans.

M. Taschet effectue les réparations sur toutes marques de véhicules, ainsi que la vente neufs ou occasions.

Le garage est ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

Vous pouvez le contacter au 04.70.47.16.19

Ce nouveau commerce augmente le nombre et la diversité des services de notre commune ce qui est un atout pour attirer de nouveaux Montétois.

En espérant qu'un bon accueil lui sera réservé dans notre village, nous lui souhaitons bonne chance.

Sylvie DUBOIS



Les fleurs !

Je ne connais pas d'exemple de gens qui feraient un fleurissement de leur maison pour eux tout seuls. Derrière ces heures d'entretien, de désherbage, de plantation, d'arrosage, il y a toujours une famille à entourer, des amis à recevoir, des boutures de fleurs à offrir ou même juste des voisins qui apprécient passer devant une maison fleurie.

Bonnes vacances !

Jacky Labbe

NOS AMIS LES BETES

Nombreux sont nos concitoyens à venir se plaindre en mairie ou aux élus des méfaits des pigeons et..... des chats.

Les pigeons ont bien colonisé notre cité. C'est par centaine qu'ils ont élu domicile au MONTET. Leurs déjections sur les monuments, toitures et moindres aspérités chez les particuliers, deviennent de plus en plus désagréables. Mais on peut comprendre leur choix de domicile, ils ont un libre service de proximité en nourriture.

Voilà une dizaine d'années, les œufs de cormorans étaient ramassés dans les pays scandinaves, maintenant ce n'est plus le cas, la migration annuelle est infernale: étangs et rivières pillés. Le ramassage des œufs serait peut-être la solution. Alors tous à l'omelette.

Les chats sont voués au même titre que les autres animaux pour divagation mais.....

Pourtant, il existe bien des moyens de contraception. Soyons responsables ou bien.....

Claude BARRET

A.B.I.D.E.C. (Association bouronnaise interdépartementale de dépistage des cancers)

Cette association a lancé une invitation à toutes les femmes concernées (âgées de 50 ans en 2008, à 74 ans) pour « parler ensemble de la mammographie de dépistage » le 13 Mai à 18 h à la salle de la Mairie du Montet.

Au niveau du canton, 700 invitations ont été adressées, seules 19 personnes ont répondu présentes.

L'A.B.I.D.E.C. demande de l'aider en parlant de ce dépistage autour de soi, en insistant sur le fait que la mammographie, dans ce cadre, bénéficie de deux lectures par deux radiologues différents, qu'elle est gratuite, qu'elle est pratiquée par tous les radiologues du département, privés et publics (à l'hôpital) pour toutes les personnes munies de la prise en charge délivrée par l'A.B.I.D.E.C.. En seconde lecture 10 % des lésions sont découvertes.

Marcelle TOURET

Etat civil 2008

MARIAGES

Vincent Jouanneau et Cyrielle Morel
Nicolas Malochet et Emilie Chaffotte
Jean-Pierre Schartier et Bérengère Creuzet

DECES

Jeanne Ferrier, Aline Roussat, Berthe Mallot
Bernadette Juilliet, Rolande Godignon,
Renée Thomas, Josef Dzièpak, René Michard,
Vital Boulicot, Christine Van Gheluwe, Jeannine Brun,
Marcelle Defèt, Albert Tabutin

Etat civil : Il y a 100 ans

NAISSANCES

Jeanne-Louise ROBERT
Louis Jules REDION
Yvonne Marie BARDOT
Léo Joseph BARDOT
Léonce Marcel MEUNIER
Edmond BURLAUD
Edmonde Charlotte CLEMENT
Alphonse Frédéric OLIVIER
Jules Marie Pierre NEGRI
Maurice Jacques BERTHOLET
Pierre MICHELETTI
Marcel Jean SERANGE

MARIAGES

Pierre BIDET et Marie SERVAGNY
Paul BARSSE et Alphonsine DELORME
Gilbert CHATET et François Louise DULIN
Marcel COTTE et Marie GUITARD
Charles DUMORTIER et Marie -Camille CHAMPOMMIER

DECES

Marie GILBERT
Jean - Baptiste RACAT
Jean MOUSSET
Françoise BOUILLE
Marguerite Julie BOURDEL
Pierre MEILLEREUX
Jean AUMAITRE
Marie- Louise FORESTIER
Marie- Elisabeth SIMON
Mari BARTHOUX
Pierre Marcellin DEVILLERS
Antoine POMMIER
Caroline GARAUD
Germaine DUBOST
Marguerite BOUTRY

Evènement !

Le 4 avril 2008 est née Evangéline Poppy FOWLER. La jolie petite fleur pesait 3 kilos (Poppy signifiant coquelicot en anglais). Ses parents Carolyn et Lincoln sont fiers de lui avoir donné naissance chez eux 20, Grande Rue au Montet. L'évènement ne s'était pas produit depuis 1972. Nous souhaitons à Evangéline et ses parents une vie douce et tranquille.

Fabienne VEDRINE

La commission du fleurissement

Suite aux élections municipales, la commission du fleurissement a été renouvelée. Elle est constituée de membres du conseil municipal : V. Granseigne, J. Labbe, S. Dubois, M. Tourret, Y. Meritet, I. Sourieux et F. Vedrine. Cette équipe est renforcée par Y. Olivier qui s'y investit depuis des années.

La commission du fleurissement se réunit deux fois par an pour décider du fleurissement d'été et d'automne de notre bourg. Nous sommes aidés en cela par Michel Moret qui nous apporte ses conseils de professionnel et Laurent Lamartine qui a en charge l'acheminement des plants, les plantations et l'entretien de tous les parterres, aidé de Michel Jakubowski. Nous essayons de trouver des associations de plants qui permettent d'embellir nos rues tout en respectant le budget qui nous est alloué par le conseil municipal.

Chaque année la commission est aussi chargée d'établir le palmarès des maisons fleuries. Elle passe dans toutes les rues de la commune pour désigner les lauréats du concours. Le premier passage se fait en général dans les 15 premiers jours de juillet et le second au mois d'août. Notre commune comporte 4 catégories sur les 8 présentes au concours :

Les maisons individuelles avec jardin, jardinet ou cour fleurie très visible de la rue

Les maisons individuelles avec possibilité réduite de fleurissement

Hôtel restaurant ou café avec ou sans jardin.

Etablissements industriels, commerciaux ou publics.

Dans tous les cas, le fleurissement doit être visible de la rue. Le palmarès est dévoilé lors de la cérémonie des vœux de janvier.

La commune est également inscrite au concours des villes et villages fleuris organisé par le comité départemental du tourisme. Un jury d'arrondissement passe la 3ème semaine de juillet guidé par un membre de la commission communale pour juger les maisons fleuries de la commune (un premier palmarès lui est fourni par la commission communale). Il juge également le fleurissement général de la commune. Un jury départemental passe ensuite courant août sans prévenir pour établir un palmarès d'après les sélections des jury d'arrondissement. Chaque année, le choix des lauréats est rendu plus difficile. Vous êtes très nombreux à fleurir vos habitations. Nous tenons à vous remercier de contribuer ainsi à l'embellissement de notre commune.

Rendez-vous donc lors des vœux pour la remise des prix du palmarès 2008.

La présidente de la commission,
Viviane Granseigne.

Budget communal

Quelques mots et surtout quelques chiffres pour que chacun puisse se faire une idée du budget général de notre commune voté le 26 février 2008

Charges à caractère général (dont entretien bâtiments : 42 663)	166 333
Charges de personnel	188 300
Autres charges de gestion courante (dont contribution aux organismes de regroupement : 42 971)	110 594
Charges financières	18 556
Charges exceptionnelles	150
Dépenses imprévues	5 000
Virement à la section d'investissement	21 016
Total dépenses de fonctionnement	509 949
voirie pavillons locatifs 2ème tranche	30 000
Achat terrain Givaudan	4 455
Eclairage lotissement 2ème tranche	10 000
Capital des emprunts	21 016
Déficit de l'exercice précédent	25 012
Total dépenses d'investissement	90 483

Commentaires

Pour l'investissement, vous pouvez constater qu'il s'agit de programmes en cours, qui vont s'achever dans le courant de l'année 2008.

Produits des services, domaines et ventes diverses	26 600
Impôts et taxes	167 530
Dotation, subventions et participations	194 002
Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles)	92 000
Produits exceptionnels	2 836
Excédent de fonctionnement reporté (l'excédent de fonctionnement 2007 était de 73 948 € reporté pour 26 981 € en fonctionnement et 46 967 € en investissement)	26 981
Total recettes de fonctionnement	509 949

Subventions pavillons 2ème tranche	21 026
Virement de section fonctionnement	21 016
Affection résultat d'exploitation	46 967
FCTVA	1 474
Total recettes d'investissement	90 483

Nous n'avons pas prévu de nouveaux programmes d'investissement, parce qu'il devenait impératif de marquer une pause, de façon à retrouver une trésorerie plus saine. De nombreux projets existent et le Conseil Municipal devra opérer des choix.

Bien sûr, les options seront prises en fonction de nos possibilités financières, mais aussi dans le souci de répondre au mieux, aux besoins de la population.

Alain PERRIER